

BULLETIN D'INSCRIPTION

UNIVERSITE
Terre & Mer[®]

Formation "Prise de parole en public : se perfectionner en confiance"

Date: 30 juin 2017 (1 journée)

Lieu: Cinéma Ti Hanok,
ZA Porte océane, 56400 Auray

A retourner accompagné des arrhes à : Université Terre & Mer – 35 rue de Kernevez 56400 AURAY
ou par mail : pierre.tarayre@terre-et-mer.eu Cc : contact@terre-et-mer.eu

PARTICIPANT

Mr. Mme

Nom :	Prénom :
Structure :	Fonction :
Tél :	Courriel :
Adresse (de facturation) :	
CP :	
Ville :	
Commentaire :	

ADHESION NOUVEAU PARTICIPANT UNIVERSITE TERRE & MER :

Une adhésion annuelle d'un montant de 10 € est demandée aux participants aux formations et ateliers proposés par l'Université Terre & Mer. Le paiement de l'adhésion s'effectue à part au début du stage.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Les frais sont pris en charge par vous-même**
- Les frais sont pris en charge par votre organisation**

L'Université Terre & Mer fourni au participant les justificatifs nécessaires sur demande (facture, attestation, convention).

FRAIS DE PARTICIPATION

	Désignation frais pédagogiques	Coût
Tarifs	<input type="checkbox"/> Particuliers :	120 €* 150 €
	<input type="checkbox"/> Entreprises individuelles / TPE / professions libérales / associations :	150 €
	<input type="checkbox"/> Tarif entreprises et collectivités: <i>(*Situations particulières: merci de nous contacter directement pour échanger)</i>	300 €
	TOTAL	€
ARRHES (30%) A TRANSMETTRE A L'UT&M: Les arrhes sont à transmettre à UT&M 15 jours avant le début de la formation par voie postale (voir adresse p.1)		€
ADHESION UT&M 2017: nouvel adhérent UT&M 2017 (10 €) <input type="checkbox"/> déjà adhérent UT&M 2017 <input type="checkbox"/> Merci de cocher la case correspondant à votre adhésion UT&M 2017 (voir p.1).		

CONDITIONS DE VENTE :

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions de vente suivantes :

VALIDATION INSCRIPTION : RECEPTION DU PRESENT BULLETIN ACCOMPAGNE DES ARRHES

Votre inscription sera définitive à compter de la **réception d'un chèque joint au présent bulletin** d'inscription complété correspondant au montant des arrhes (30% du coût pédagogique).

MODIFICATIONS/ANNULATIONS :

- Une **inscription annulée** dans les 10 jours ouvrés précédant l'évènement donnera lieu à une facturation partielle (montant des arrhes).
- **Report ou annulation** : UTM se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant au plus tard une semaine avant le début de l'évènement.

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

Contact organisation:

Pierre Tarayre : 06 29 97 18 66 | pierre.tarayre@terre-et-mer.eu

02 90 98 40 43 | contact@terre-et-mer.eu

Fait à : Le : Signature du participant :